

Organisation des études de Formation Musicale

A partir d'une réflexion sur les motivations des élèves - et de leurs parents -, le Conseil Pédagogique du Conservatoire a entamé un important travail de réforme des cursus et de l'évaluation des études musicales. Le premier volet concerne la Formation Musicale (l'héritière du fameux « solfège »).

Les objectifs pédagogiques restent identiques mais le contenu des différents cours a été réétudié pour s'adapter aux âges des enfants. La culture musicale est intégrée au cursus sous forme d'un travail de commentaire d'écoute pour tous les niveaux et avec la création de modules spécifiques.

Pour le cycle 1 :

La durée du 1^{er} cycle est de 4 années.

Lors des 2 premières années, la formation est organisée en 2 cours hebdomadaires de 45'.

La 4^{ème} année, cette nouvelle organisation permet de donner des moyens supplémentaires (effectifs réduits) aux élèves en difficulté, afin de leur permettre d'atteindre la fin de cycle.

Pour les cycles 2 et 3 :

Les cours généraux sont remplacés par des modules, plus courts et plus spécialisés.

Cette organisation a pour buts de :

- Permettre aux élèves de progresser rapidement dans certaines matières
- Eviter qu'un élève ne redouble une classe à cause d'une défaillance dans une seule matière
- Prendre en compte le rythme de l'enfant dans l'organisation de son parcours
- Inciter l'élève à prendre en charge sa propre scolarité
- Élargir la formation proposée ...

Organisation du cursus

1^{er} Cycle

Il n'y a pas d'examen en FM1 et FM2, les élèves étant automatiquement admis dans le niveau supérieur (sauf avis particulier des enseignants).

A partir de la 3^{ème} année (FM3), selon les résultats de l'examen de fin d'année, les enfants sont admis dans le cours de niveau supérieur si leur moyenne est égale ou supérieure à 14/20.

Les élèves qui obtiennent une note comprise en 10 et 14/20 sont admis dans le cours de soutien de niveau supérieur.

Le cas de chaque élève ayant moins de 10/20 lors d'un examen sera étudié individuellement (admission à l'essai, redoublement, ...).

Les cours de FM1 et 2 sont bihebdomadaires et durent 45' et ceux de FM3 et 4 sont hebdomadaires et durent 1h15 pour des groupes de 13 élèves. Les cours de FM4b ont la même durée pour des groupes de 7 élèves maximum.

A l'issue du 1^{er} Cycle, les élèves peuvent s'inscrire en LR 1, CAA 1 et/ou en module optionnel (Culture Musicale, MAO, ...).

2^{ème} et 3^{ème} Cycles

Le cursus du 2^{ème} cycle comprend 5 modules obligatoires et 1 module optionnel.

Lectures & rythmes

LR 1

LR 2

Chant, audition, analyse

CAA 1

CAA 2

Options

Culture musicale 1

MAO

Les études du 3^{ème} cycle sont organisées autour de 3 options au choix de l'élève :

- Formation solfégique traditionnelle (3 modules)
 - Lecture et rythme 4
 - Chant, audition 3
 - Théorie appliquée)
- Informatique musicale (MAO/NAO) (2 modules)
- Culture musicale (Histoire de la musique et de l'art) (2 modules)

Les élèves ont la possibilité de panacher les options sur la durée du cycle. Le certificat est accordé après validation de 3 modules.

Chaque élève devra suivre au moins 1 module chaque année (3 au maximum).

Les modules ont une durée de 45 minutes ou de 1h00.

Contenu des cours

Les cours de cycle 1 sont généraux. Ils comprennent 7 matières, toutes évaluées lors des examens de mi-année et de fin d'année (à partir de la 3^{ème} année) :

- lecture de notes
- lecture de rythmes
- dictée de notes
- dictée de rythmes
- chant déchiffré
- chant travaillé
- Théorie

Les cours de cycles 2 et 3 sont organisés en modules.

1. Module « Lectures et rythmes » - sur 4 niveaux
 - lecture de notes
 - lecture de rythmes
 - dictée de rythmes
2. Module « Chant, audition, analyse » - sur 3 niveaux
 - chant déchiffré
 - chant travaillé
 - dictée de notes
 - commentaire d'écoute
 - Théorie
3. Théorie Appliquée
 - Etude de la théorie à partir de partitions ou d'extraits sonores
4. Modules optionnels

Evaluation

Chaque module est validé par un contrôle continu, un examen intermédiaire et un examen terminal. La validation d'un module ouvre l'accès au niveau supérieur.

Les modules d'informatique musicale et de culture musicale sont validés par contrôle continu.

L'évaluation comprend 3 notes :

1. Examen intermédiaire
2. Contrôle Continu inscrit dans les examens intermédiaires
3. Examen terminal

Les coefficients des différentes composantes de l'évaluation sont différents pour les examens de fins de Cycles. Ces examens sont :

- Fin de Cycle 1 : FM4
- Fin de Cycle 2 : LR 3 et CAA 2
- Fin de Cycle 3 : LR 4 et CAA 3

	Cycle 1 Cycle 2 Cycle 3	FM 1, 2, 3 LR 1, 2, CAA 1	FM 4 LR 3 et CAA 2 LR4 et CA 3	Théorie Appliquée
Examen intermédiaire		1/2	1/3	1/3
Examen terminal		1/2	2/3	2/3